



# PROJET ÉDUCATIF – PLAN DE RÉUSSITE

## Version abrégée

École : SAINT-JOSEPH D'ALMA



COMMISSION SCOLAIRE  
DU LAC-SAINT-JEAN

## L'école et son milieu

- École qui accueille : 581 élèves répartis dans 26 classes;
- Située en milieu urbain près du centre-ville d'Alma et de ses services;
- Indice de défavorisation 5 depuis 2013-2014, comparativement à 6 pour les années antérieures;
- Présence de la classe répit (Le Phare) desservant toute la commission scolaire du Lac-Saint-Jean;
- Service de garde qui accueille plus de 315 élèves annuellement et son projet de mini-cantine;
- Club des petits déjeuners;
- Programme Passe-Partout qui dessert 51 élèves;
- Projet environnemental de récupération.

## Forces

- Situation géographique (accessibilité des services);
- Offre d'activités parascolaires variées;
- Implication du personnel et des parents;
- Harmonisation des pratiques pédagogiques;
- Stabilité du personnel de l'école.

## Défis

- Amélioration des relations entre les élèves et entre le personnel et les élèves par la mise en œuvre d'un code de vie clair et connu de tous;
- Amélioration des résultats des élèves en écriture, particulièrement chez les garçons.

## Plan de réussite 2018-2019

### Orientation 1 : Le dépassement de l'élève

Augmenter le pourcentage de garçons obtenant 70% et plus en écriture, passant de 61,9% à 65%, d'ici juin 2019.

Moyen : Écrire pour le plaisir

Étapes de mise en œuvre :

- Ateliers d'écriture;
- Un coin d'écriture au service de garde;
- Phrase dictée du jour ou dictée 0 faute.

## Évaluation du premier objectif

- **Les ateliers d'écriture**

Depuis septembre 2016, tous les élèves de l'école ont emboîté le pas des ateliers d'écriture. En effet, les 26 enseignants et les 3 enseignantes orthopédagogues guident de façon explicite les élèves par des mini-leçons qui leur permettent d'apprendre à écrire à la manière des auteurs. Cette nouvelle pratique inspirée de la démarche américaine des Units of Study, constitue un changement majeur à l'école Saint-Joseph et représente un engagement considérable de la part de l'ensemble des enseignants. En effet, les enseignants ont, de septembre 2018 à mai 2019, enseigné en moyenne 3 mini-leçons par semaine, d'une durée approximative d'une heure chacune. Les consultations faites auprès des enseignants font ressortir des impacts positifs. En effet, ils sont d'avis que cette nouvelle approche en rodage promet des résultats intéressants et nous observons déjà une belle amélioration quant à la motivation des garçons à la compétence écrire.

- **Coin écriture au service de garde**

Un coin écriture est aménagé et renouvelé depuis 2011 par les éducatrices du service de garde avec des supports visuels et différentes thématiques. Un coin fixe en plus de différents matériels utilisés dans les autres locaux par les éducatrices constitue le projet. Les activités réalisées sont : la confection de cartes-cadeaux, de boîtes à mots doux et de cahiers d'activités à thèmes (S.O.S. Politesse, etc.). Les élèves ont aussi l'aménagement nécessaire pour faire leurs devoirs et leçons, et des mots mystères. Ils peuvent aussi créer des livres d'histoires, des chansons, des cartes, écrire à la craie et participer à des ateliers savants. Les coins écriture s'adressent à tous les élèves du service de garde de tous les niveaux (maternelle à 6<sup>e</sup> année). Cette belle initiative se poursuivra pour l'année scolaire 2019-2020.

- **Phrase dictée du jour ou dictée 0 faute**

Cette quatrième étape est une nouveauté depuis 2014-2015. Mise à l'essai par certains groupes en 2013-2014, tous les titulaires, au moins une fois par semaine, de septembre 2018 à juin 2019, utilisé ce nouvel outil pour favoriser les apprentissages des élèves. Cette étape a comme outil de suivi et de mesure une dictée prétest et posttest qui nous permet d'évaluer chaque année la progression des apprentissages des élèves en écriture. En voici les résultats pour l'année scolaire 2018-2019.



<b>GLOBAL PRÉTEST &amp; POSTTEST 2018-2019</b>						
	Filles		Augmentation	Garçons		Augmentation
	Prétest	Posttest	(Filles)	Prétest	Posttest	(Garçon)
2 <sup>e</sup> année	73,11%	86,79%	13,68%	65,81%	80,09%	14,28%
3 <sup>e</sup> année	77,29%	86,34%	9,05%	70,66%	80,10%	9,43%
4 <sup>e</sup> année	78,13%	84,83%	6,70%	78,18%	85,38%	7,20%
5 <sup>e</sup> année	89,95%	93,24%	3,30%	85,52%	88,70%	3,18%
6 <sup>e</sup> année	84,18%	87,62%	3,45%	85,73%	90,20%	4,47%

On note une nette amélioration particulièrement chez nos élèves de 2<sup>e</sup> année, avec des améliorations pour les garçons de l'ordre de 14% et chez les filles de plus de 13%. Cette augmentation est moindre à travers les autres niveaux, mais n'empêche que nous remarquons une hausse à chacun des niveaux, et ce, autant chez les garçons que chez les filles.

L'équipe du plan de réussite s'est penchée sur les raisons de cette augmentation et voici les constats qui s'en dégagent : les ateliers d'écriture aident les garçons à se trouver des idées plus facilement. On observe que les garçons utilisent de plus en plus les stratégies d'écriture. Étant donné que le sujet n'est pas imposé, on remarque que les élèves ont plus d'intérêt à écrire et corrigent davantage leur texte. L'attitude positive des enseignants, vis-à-vis la compétence écrire, a un impact important dans la mobilisation de l'élève face à sa tâche d'écriture. Pour l'année 2019-2020 nous allons reconduire notre de l'objectif concernant l'écriture.

## Plan de réussite 2018-2019

### Orientation 2 : Le dépassement de l'élève

#### Objectif 1

Diminuer de 5 % nos interventions disciplinaires, passant de 95 à 90 billets rouges, remis à tous les élèves, d'ici juin 2019.

Moyen : Bien encadrer pour mieux se respecter.

Étapes de mise en œuvre :

- Application du code de vie par des gestes de civisme;
- Mise en œuvre des déplacements calmes et silencieux.

### Évaluation du deuxième objectif

- **Première étape : « Application du code de vie par des gestes de civisme »**

Dès le début de l'année, les parents et les élèves ont été informés du code de vie et de la gradation des conséquences qui se rattachent au non-respect de ce dernier. Le système d'encadrement consiste à intervenir rapidement dès qu'un élève commet une offense. Ce système repose sur trois types d'interventions : les mentions spéciales visant à souligner les gestes positifs des élèves qui se démarquent particulièrement, les offenses mineures (billet d'infraction jaune) et les offenses majeures (billet d'infraction rouge). Notre objectif est de diminuer annuellement le nombre d'émissions de billets rouges, c'est-à-dire la quantité d'infractions liées à toute forme de violence, au langage outrancier, au vandalisme, à l'intimidation, etc., dont l'intention est de faire mal à quelqu'un.

En ce qui concerne les conséquences, celles-ci sont décrites dans le protocole d'intervention établi par la commission scolaire depuis mars 2013. Il est à noter qu'une approche réflexive est utilisée par la direction et les divers intervenants de l'école auprès de tous les élèves qui se voient attribuer un billet d'infraction rouge. Le parent est aussi mis à contribution dans cette démarche.

Finalement, la trousse secours civisme est mise à jour annuellement et expliquée à chaque intervenant de l'école dès la rentrée scolaire.

- **Deuxième étape : « Mise en œuvre des déplacements calmes et silencieux »**

Depuis l'année scolaire 2014-2015, nous avons ajouté une étape de mise en œuvre de ce moyen en mettant de l'avant les déplacements calmes et silencieux dans l'école. Nous sommes persuadés qu'en agissant ainsi, les élèves seront moins portés à commettre des gestes de violence et d'intimidation dans leurs déplacements et qu'ils seront plus disposés à travailler à leur retour en classe. Dans le même ordre d'idées, étant donné que les récréations passées à l'intérieur lors des grands froids devenaient problématiques, faute d'espaces et de bruits, nous avons revu avec le comité Code de vie la distribution des élèves à l'intérieur. Ainsi, plusieurs activités ont été effectuées en lien avec cette étape cette année par exemple la journée du « grand chut ».

### **Atteinte de l'objectif**

En 2018-2019, l'équipe-école a décidé de ne plus poursuivre cet objectif sur les comportements des élèves. Le comité code de vie de l'école a eu comme mandat de travailler sur la refonte du code de vie. Il a revu ses valeurs, ses règles école et établi une démarche sur les manquements mineurs et majeurs auprès des élèves. Ce fut un travail d'une année complète, et ce, avec l'accompagnement et les conseils des Services régionaux.

Par conséquent, pour l'année 2019-2020, nous avons établi un nouvel objectif concernant la compétence "lecture". Bien que plusieurs pratiques pédagogiques sont déjà mises en place à l'école, n'en demeure pas moins que nous remarquons certaines vulnérabilités dans cette compétence, particulièrement chez nos élèves du 2<sup>e</sup> cycle. En effet, près de 23% de nos garçons (22 élèves) ont 65% et moins au bilan de juin 2019 en lecture.

De plus, nos résultats à l'épreuve de lecture du MEES en 2019 démontrent cette vulnérabilité avec un taux de réussite de seulement 69%, pour l'ensemble de nos élèves de 4<sup>e</sup> année.

Enfin, nous croyons que le développement de cette compétence sera au service de l'ensemble des autres matières, par exemple en mathématiques dans la compétence *Résoudre des situations problèmes*.

## Plan de mise en œuvre 2019-2020

**OBJECTIF 1 : Augmenter de deux points de pourcent le nombre de garçons obtenant 65% et plus en écriture, passant de 80% à 82% d'ici juin 2020.**

**Enjeu :**

- *La réussite éducative de tous nos élèves.*

**Moyen :**

- *Enseignement explicite des stratégies de correction en situation d'écriture.*



Objectif 2 : **Augmenter de deux points de pourcent le nombre de garçons obtenant 65% et plus en écriture, passant de 87% à 89% d'ici juin 2020.**

**Enjeu :**

- *La réussite éducative de tous nos élèves.*

**Moyen :**

- *Engagement du personnel dans la compréhension commune de l'évaluation en lecture.*